

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire |
| Herausgeber: | Comité central de la Croix-Rouge |
| Band: | 23 (1915) |
| Heft: | 7 |
| Rubrik: | Nouvelles de l'activité des sociétés |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

est par définition un pays froid où le soleil est chaud. Il diffère essentiellement de l'Algérie beaucoup plus désertique.

Une auto nous a menés en dehors de la ville sur un coteau dont le souvenir nous est encore un éblouissement. A travers un fouillis de verdure, dans un murmure continu de cascades et de sources, le « mont des oliviers » nous apparaît comme une image évangélique. Des milliers de femmes sont là, vêtues de blanc, groupées sous les oliviers, ou regardant indolentes les enfants courir dans l'herbe. Toutes sont venues, car c'est la fête du sultan des Tolba, cette réjouissance musulmane qui rappelle la fête de la basoche; les étudiants ont élu leur souverain éphémère et pendant une semaine la ville entière émigrera dans la campagne pour y planter sa tente, boire le thé entre amis et danser.

Fès la merveilleuse est à nos pieds: comme Mecknès, elle est entourée de murailles couleur de rouille et sa blancheur scintille.

Nous y entrons à cheval car les rues sont étroites. Les maisons très hautes ne laissent pénétrer que peu de lumière, et parfois même un enchevêtrement de lianes et de fleurs dérobe le ciel à la vue.

L'eau est un phénomène étrange et délicieux à Fès. Elle est partout, vous poursuit, vous devance mais ne coule qu'aux endroits désirés et jamais ne mouille une rue ou ne fait de la boue. Chaque maison, chaque mosquée a son jet d'eau qui fait déborder une vasque de pierre. De petites cascades tombent d'un mur on ne sait

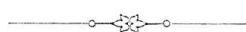
pourquoi, et s'engouffrent on ne sait où, bien souvent d'une rue à l'autre un pont franchit un ruisseau. Si parfois dans une ruelle plus tranquille et déserte on écoute le grand murmure de Fès, c'est encore la chanson innombrable de l'eau — l'âme de cette ville — que l'on entend. L'entrée des mosquées est interdite, mais au passage nous entrevoyons des trésors d'art hassani qui sont voisins des splendeurs de l'Alhambra.

Dans les soucks c'est la cohue, mais devant les officiers qui nous précèdent on fait place et l'on salut. Pas un nom, pas une affiche dans cette ville de 100 mille habitants ne rappelle que l'europeen y est installé. Un terrain désigné au loin sera plus tard la ville française et Fès n'en souffrira pas. Nous descendons de cheval devant le Dar-Guebbas, demeure d'un grand vizir qui nous héberge.

C'est toujours le palais de mosaïques. Sur un patio tranquille s'ouvrent nos trois chambres et le salon encombré de coussins.

Une colonnade de marbre retient un toit bigarré; le soir tombe: des pigeons viennent boire à la vasque de cristal, et les chaouchs silencieux allument quelques lustres et cinq lanternes à bougies, lanternes ventrues et fragiles que tout à l'heure ils porteront sur leur tête pour nous conduire au dîner de la Résidence.

Maintenant il fait nuit, et dans les rues sombres et hautes, notre petite procession lumineuse jette seule une timide clarté, et fait briller encore quelques serpentins d'eau courante.



Nouvelles de l'activité des sociétés

Assemblée des samaritains romands à Bienne,
le 9 mai 1915. — A l'Hôtel de l'Ours, 11 heures précises, M. le vice-président de la section de Bienne salue les délégués et donne connaissance

du programme de la journée, puis M. Blaser, président de la section de Neuchâtel, chargé par M. le Dr C. de Marval de le remplacer, ouvre la séance administrative. Il salue égale-

ment les délégués et les remercie d'être venus en aussi grand nombre et donne connaissance d'un télégramme de notre dévoué président d'honneur, M. le lieut.-colonel de Marval, en mission dans les camps de prisonniers allemands, au Maroc. On remarque parmi les délégués M. Rauber, président central, qui assiste toujours avec un grand intérêt aux délibérations des Romands.

Procès-verbal. — Pour la première fois lecture est faite du procès-verbal de la dernière assemblée. Nous saluons avec plaisir cette décision. Quoique ces procès-verbaux soient toujours publiés dans la *Croix-Rouge* et dans notre *Bulletin*, il est assez difficile aux délégués, qui ne sont pas toujours les mêmes, de se souvenir de ce qui a été discuté un an auparavant.

La discussion est ouverte sur les tractandas de l'ordre du jour de l'assemblée annuelle de l'Alliance, qui aura lieu les 29 et 30 mai prochain, à Langenthal.

Statuts centraux. — Nous ne reviendrons pas sur le projet des statuts centraux, adopté le 2 mai à Neuchâtel.

Gestion. — Les comptes, le projet de budget pour 1916 ainsi que le rapport annuel sont adoptés.

Comité central. — Un point tout spécial et important de l'ordre du jour est la nomination de la représentation romande au Comité central. D'après les nouveaux statuts de l'Alliance, le Comité central sera composé d'une toute autre façon qu'actuellement, soit: du comité directeur, comprenant le président, le premier secrétaire, le deuxième secrétaire, le caissier et le chef de matériel; puis du Central proprement dit, de six membres choisi parmi les sections, dont deux de la Suisse romande. Le nouveau Comité central (11 membres nommés pour trois ans) se réunira dans la règle tous les trois mois.

La section d'Olten s'est déclarée d'accord à conserver le Vorort étant donné les circonstances actuelles.

Au vote, les délégués romands nomment MM. Seiler (Vevey) et Juvet (Neuchâtel) membres du Comité central.

Cours de moniteurs. — La section du Locle interpelle le bureau au sujet du dernier cours de Vevey et demande à ce que des cours de

moniteurs romands soient organisés plus souvent. M. Rauber donne toutes les explications nécessaires pour satisfaire nos amis loclois. Ces cours ne peuvent comprendre plus de 15 participants et ne sont organisés que sur la demande des sections. Décision est prise de réclamer au Comité central un cours de moniteurs.

Journée des moniteurs romands. — Cette journée n'ayant pu avoir lieu l'automne dernier, par rapport à la mobilisation, Neuchâtel l'organisera cette année et la convocation paraîtra dès que le moment sera jugé opportun.

Bureau romand. — Jusqu'à présent M. le Dr C. de Marval avait pris sur lui, nous l'en remercions bien sincèrement, l'organisation, la convocation ainsi que les frais des assemblées de délégués romands. Cette année, l'assemblée décide de lui adjoindre, pour le seconder dans sa tâche, MM. Römer (Chaux-de-Fonds) et Blaser (Neuchâtel). Les fonctions de secrétaire restent comme par le passé attribuées à la section chargée de recevoir les délégués.

Il est décidé également que les frais seront répartis à l'avenir entre les sections représentées lors de chaque assemblée. Pour cette année chaque section a eu à verser la modique somme de fr. 0.55.

Lieu de la prochaine assemblée. — Les sections de Sainte-Croix et Colombier se mettent sur les rangs pour recevoir les délégués romands en 1916. La grande majorité des délégués se déclarent d'accord pour Sainte-Croix, quoique cette réunion ne pourra avoir lieu que le lundi de Pâques ou le jour de l'Ascension, le chemin de fer Yverdon-Sainte-Croix ne circulant pas le dimanche. Il est assuré à la section de Colombier qu'elle organisera l'assemblée de 1917.

La section de Lausanne demande à recevoir les délégués suisses en 1916. Sa proposition est approuvée par le président central et sera appuyée à Langenthal par toutes les sections romandes.

Mobilisation des samaritains. — La section de Neuchâtel, appuyée par d'autres sections, interpellera le Comité central à l'assemblée du 30 mai au sujet de la mobilisation des samaritains. Il a été constaté que dans les services complémentaires sanitaires sont incorporés des hommes étant tout à fait étrangers au secou-

risme, alors que bon nombre de samaritains ne faisant pas partie de l'armée active restaient non mobilisés. Le Comité central sera chargé de faire le nécessaire auprès des autorités militaires.

M. Rauber annonce qu'ensuite de l'enquête faite par le Comité central pour connaître l'effectif exact des samaritains disponibles, une liste fut établie et remise au médecin en chef de la Croix-Rouge, à Berne.

Une promenade à l'île de Saint-Pierre favorisée par un temps superbe clôtra cette journée. Tous nos remerciements au chœur de dames qui agrémenta cette promenade par ses jolis morceaux.

J.

Croix-Rouge genevoise. — A l'occasion d'une conférence qui a été donnée dernièrement à Genève par M. le Dr Guyot, M^{me} Alice Favre, la charmante et distinguée présidente de la Société genevoise de la Croix-Rouge, a donné quelques détails sur l'activité de la section depuis le début des hostilités. Après avoir rappelé que la collecte en faveur de la Croix-Rouge suisse a produit à Genève environ 30,000 fr., M^{me} Favre ajoute :

« Les dames ont eu depuis le 1^{er} août 71 réunions d'ouvrage. Avec le concours de nombreux membres de bonne volonté, de dons en argent et en nature, elles ont travaillé activement pour la confection de sous-vêtements pour nos soldats suisses, elles ont pu envoyer pour eux environ 17,000 objets aux dépôts de la Croix-Rouge suisse. La section tient à la disposition de la Direction de la Croix-Rouge à Berne un lazaret complet de 16 lits avec 3 tentes, linge et mobilier.

Elle a confectionné aussi depuis le mois d'août environ 8000 pièces de linge pour hôpitaux. Elle en conserve une partie pour le cas de besoin.

Elle a fait des dons à des lazarets en Suisse. — Donné en outre environ 2500 objets de linge et sous-vêtements à des ambulances françaises où travaillaient des médecins suisses. — Des dons aussi ont été faits par elle aux internés civils traversant Genève.

Depuis le 1^{er} août environ 30,000 objets ont passé par nos mains.

La section a envoyé des infirmières à Aix-les-Bains, à Vichy et à Gex. — Elle eut été à même d'en envoyer davantage. — Elle a offert des infirmières à l'Allemagne qui, en étant suffisamment pourvue, a refusé avec remerciements.

Grâce à son travail et à une souscription en argent et en nature ouverte par la Croix-Rouge genevoise pour la Serbie, le Comité a pu envoyer par l'entremise du Dr Kuhne à la Croix-Rouge serbe environ 4000 objets, linge et vêtements, ainsi qu'une somme de 1800 fr. environ.

Le Comité de la Croix-Rouge genevoise a été chargé par la Croix-Rouge suisse d'organiser du 2 au 11 mars à la gare de Genève le service de ravitaillement pour les 2650 grands blessés, ou invalides de guerre, Allemands et Français, se rendant dans les trains sanitaires militaires suisses, de Constance à Lyon et de Lyon à Constance.

Le Comité leur a offert à Genève : repas, boissons, fleurs et cadeaux divers, et a nourri le personnel suisse du train.

La société continue actuellement son activité soit nationale, soit internationale.

Voilà le peu que nous avons pu faire jusqu'à présent pendant cette grande tourmente de la guerre pour tâcher avec bonne volonté de répondre à notre mandat. »

Que cette dernière phrase est modeste ! Il semble vraiment que Genève et sa section de la Croix-Rouge n'ont rien fait, ...ou presque rien ! Nous savons qu'il en est autrement, et qu'on a admiré en Suisse et hors de Suisse l'activité bienfaisante de tous ceux qui, groupés sous le drapeau de la Croix de Genève, ont su contribuer de façon si remarquable au soulagement d'innombrables misères en France, en Allemagne, en Serbie, et ailleurs !

S'il en a été ainsi, nous savons que la dévouée présidente de la Croix-Rouge genevoise y est pour beaucoup. Elle a donné à cette œuvre tout son temps et tout son cœur, et tous ceux qui la connaissent savent que ce n'est pas peu dire.